

Contribution de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques Français

Contribution de Philippe Besset, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques français
13 Rue Ballu, 75009 Paris - <https://www.fspf.fr/>

20 septembre 2024

Quelle est aujourd'hui, en 2024, votre perception de notre système de santé ?

Ma perception du système de santé en 2024 est marquée par un mélange de défis structurels et d'opportunités d'amélioration. Voici les points clés de ma réflexion :

1. Pression croissante sur les professionnels de santé : Les médecins, pharmaciens et autres acteurs du système de santé sont confrontés à une charge de travail toujours plus importante, notamment en raison du vieillissement de la population, de la pénurie de personnel et de la complexité accrue des soins. Les conditions de travail deviennent plus difficiles, affectant tant la qualité des soins que la santé des professionnels. Nous avons un enjeu de formation afin que les futures générations de médecins bénéficient d'une formation équilibrée entre ville et hôpital pour le temps d'apprentissage entre pairs en dehors des temps académique. Une partie de ce temps doit être consacré à la coordination interpro et donc à la connaissance des métiers des autres professionnels de santé.

2. Accès aux soins : Le phénomène des déserts médicaux persiste, et le manque de médecins dans certaines régions pose un réel problème. En tant que pharmaciens, nous constatons que nous sommes de plus en plus sollicités par des patients en quête de solutions alternatives ou immédiates, ce qui souligne la nécessité d'une meilleure coordination entre les différents acteurs de santé pour pallier ces inégalités. Les patients qui viennent à nous ont en réalité souvent fait leur « autodiagnostic » et sont en demande d'un traitement « autoprescrit », nous devons arbitrer entre réorientation et acceptation de la demande ; les deux réponses sont engageantes et demandent du temps en réalité.

3. Rôle accru des pharmaciens : Les réformes récentes ont ouvert de nouvelles perspectives pour la profession pharmaceutique, avec un rôle plus actif dans la vaccination, le renouvellement d'ordonnances, la dispensation protocolisée de médicaments listés pour certaines pathologies après TROD et l'accompagnement des patients. Nous voyons dans cette évolution une chance d'alléger la pression sur les médecins généralistes et spécialistes, tout en renforçant la collaboration interprofessionnelle. En réalité non, nous ne savons pas si cela fait ou pas gagner du temps médecin mais cela protocolise les réponses aux demandes patients qui sont de ce fait plus adaptées. Par ailleurs, cela consolide le rôle du pharmacien avec une mission plus conforme à ses études universitaires.

4. Numérisation et télémédecine : Les technologies numériques et la télémédecine se développent rapidement. Bien que prometteuses, ces innovations nécessitent des ajustements, notamment en termes d'accompagnement des patients, de protection des données et de coordination entre les professionnels de santé. Les pharmaciens peuvent jouer un rôle clé en facilitant l'accès à ces outils et en éduquant les patients sur leur utilisation.

5. Financement du système de santé : La question des budgets alloués à la santé reste un sujet de préoccupation majeur. Le manque de ressources financières affecte la capacité des hôpitaux, des cliniques et même des pharmacies à offrir des services de qualité. Il est crucial de trouver un équilibre entre maîtrise des coûts et garantie d'un accès équitable et universel aux soins. Il faudra ouvrir le débat sur le panier de soin qui dépend de la solidarité nationale tout en acceptant que les déterminants d'évolution de la population et les innovations en santé vont inéluctablement faire augmenter la part de PIB consacré à la santé.

6. Prévention et éducation à la santé : Enfin, il est essentiel d'investir davantage dans la prévention et l'éducation à la santé. Les pharmaciens, en tant que professionnels de proximité, sont bien placés pour jouer un rôle actif dans la promotion de la santé publique, mais cela nécessite une meilleure reconnaissance de cette mission et des moyens adaptés pour la mener à bien. La connaissance réciproque des actions engagés par les autres PS est une nécessité.

En résumé, le système de santé en 2024 est en transition, avec de nombreux défis à relever, mais également des opportunités pour repenser les collaborations entre professionnels et améliorer la prise en charge des patients. Les pharmaciens souhaitent continuer à jouer un rôle central dans cette transformation, en partenariat avec les médecins et l'ensemble des acteurs de santé.

Comment décririez-vous les missions confiées aux médecins généralistes ?

Les missions confiées aux médecins généralistes aujourd'hui comme essentielles et complexes, au cœur du système de santé, avec plusieurs axes principaux :

1. Première ligne de soins : Les médecins généralistes sont les premiers interlocuteurs des patients pour une large gamme de problèmes de santé. Ils jouent un rôle central dans le diagnostic, l'orientation et la prise en charge des pathologies courantes ainsi que dans la prévention des maladies.

2. Coordination des parcours de soins : Les généralistes assurent la coordination des parcours de soins des patients, en particulier pour les personnes atteintes de maladies chroniques. Ils travaillent en lien avec les spécialistes, les infirmiers, les pharmaciens et d'autres professionnels de santé pour garantir une continuité des soins et une prise en charge optimale.

3. Prévention et dépistage : Ils ont un rôle crucial en matière de prévention, que ce soit par des campagnes de vaccination, le dépistage précoce de certaines maladies, ou encore des conseils pour adopter des comportements favorables à la santé (alimentation, activité physique, arrêt du tabac, etc.).

4. Accompagnement des patients vieillissants et fragiles : Les médecins généralistes assurent le suivi des personnes âgées et des patients fragiles ou dépendants, à domicile ou en institution. Avec le vieillissement de la population, cette mission devient de plus en plus complexe, nécessitant des compétences spécifiques en gériatrie et en soins palliatifs.

5. Suivi des maladies chroniques : De plus en plus sollicités pour le suivi des maladies chroniques (diabète, hypertension, BPCO, etc.), les généralistes jouent un rôle clé dans l'éducation thérapeutique des patients et l'ajustement de leurs traitements. Cette mission s'accompagne d'un besoin croissant de coordination avec d'autres professionnels, comme les pharmaciens.

6. Prise en charge psychosociale : Les généralistes ne sont pas seulement des soignants sur le plan médical, mais aussi des interlocuteurs privilégiés en matière de soutien psychosocial. Ils sont souvent confrontés à des problématiques de santé mentale, de stress ou d'isolement social, pour lesquelles ils doivent proposer des solutions ou orienter vers des services spécialisés.

7. Gestion des urgences non vitales : Bien qu'ils ne soient pas directement impliqués dans les urgences graves, les généralistes doivent régulièrement répondre à des situations d'urgence mineure ou gérer des problèmes de santé nécessitant une prise en charge rapide, évitant ainsi l'engorgement des services d'urgences hospitaliers.

8. Adaptation aux évolutions du système de santé : Enfin, les généralistes doivent continuellement s'adapter aux évolutions réglementaires et technologiques, telles que la télémedecine, les nouveaux protocoles de soins, ou les changements dans le mode de rémunération et de gestion administrative.

En résumé, les médecins généralistes ont un rôle fondamental dans la santé publique, avec des missions qui s'élargissent au fil des ans, tout en faisant face à des enjeux de temps, de charge de travail et de coordination

interprofessionnelle. Leur relation avec les pharmaciens, notamment pour l'accompagnement des patients, est essentielle dans le cadre de cette évolution vers un travail de plus en plus collaboratif.

Les missions qui sont listées ci-dessus et notamment le suivi longitudinal des patients qui comprend la coordination des parcours sont des missions importantes des médecins traitants. La diversité des prises en charge du fait des nouveaux parcours complexifie de façon importante le rôle de médecin traitant et on assiste à un recul de l'engagement pour cette mission chez de nombreux médecins qui préfèrent se concentrer sur des missions qui ne comportent pas le suivi longitudinal.

En tant que professionnels travaillant en lien avec les médecins généralistes, quels rôle(s) et quelles fonction (s) attendez-vous des médecins généralistes ?

En tant que pharmacien, collaborant étroitement avec les médecins généralistes, voici les rôles et fonctions que je suis en droit d'attendre de leur part pour optimiser la prise en charge des patients et renforcer la coopération interprofessionnelle :

1. Collaboration étroite et communication fluide : Je m'attends à une communication ouverte et fluide avec les médecins généralistes. Cela implique une disponibilité pour discuter des prescriptions, échanger sur les traitements des patients, notamment en cas de doutes sur la posologie, les interactions médicamenteuses ou les ajustements de traitements, en particulier pour les patients poly-médiqués ou atteints de pathologies chroniques. Le sujet des ruptures de stocks de médicament nécessite un travail en commun pour trouver une alternative thérapeutique dans de nombreux cas, la collaboration peut être un engagement de disponibilité ou une délégation encadrée.

2. Coordination des soins

Le médecin généraliste étant le pivot du parcours de soins, je m'attends à ce qu'il joue un rôle de coordinateur efficace entre les différents professionnels de santé, y compris les pharmaciens. Il est important qu'il s'assure que les traitements prescrits sont cohérents avec les suivis effectués par d'autres spécialistes et qu'il tienne compte des retours du pharmacien sur l'observance thérapeutique et les éventuels problèmes rencontrés par les patients. Les nouveautés des conventions médicale et pharmaceutique doivent être implémentées, notamment la synchronisation des bilan de médication réalisés par les pharmaciens utiles pour les consultations longues.

3. Prise en compte des compétences du pharmacien : Je m'attends à ce que les médecins généralistes reconnaissent pleinement les compétences et les responsabilités des pharmaciens, en particulier en matière de pharmacovigilance, de suivi des traitements chroniques, ou encore dans le cadre des nouvelles missions comme la vaccination, la dispensation protocolisée et le renouvellement de certains traitements. Une reconnaissance mutuelle de nos expertises respectives est essentielle pour renforcer la coopération.

4. Partage d'informations et accès aux dossiers patients : Pour garantir une prise en charge optimale, il est primordial que les médecins facilitent le partage d'informations, notamment en ce qui concerne le Dossier Médical Partagé (DMP). Un accès aux données médicales essentielles permettrait aux pharmaciens de mieux conseiller les patients, notamment sur les interactions médicamenteuses et les antécédents médicaux. Une transparence accrue contribuerait à une prise en charge plus sécurisée et efficiente. Il est essentiel que les logiciels des PS évoluent afin que les données structurées qui sont dans le DMP remontent automatiquement dans le dossier médical du patient dans le logiciel métier. Nous constatons que certains médecins généralistes considèrent comme intrusive les informations d'une prise en charge par le pharmacien (bilan, vaccin, dispensation d'antibiotique..) envoyées par messagerie sécurisée de santé s'agissant d'une démarche réalisée pour leur patient qu'ils n'ont pas sollicité. Le recours au DMP paraît dans ce cadre la bonne méthode à condition bien sûr que les informations structurées remontent automatiquement.

5. Implication dans la prévention : Je m'attends à ce que les médecins généralistes collaborent avec nous sur les actions de prévention et d'éducation à la santé. En tant que pharmaciens, nous sommes souvent en première ligne pour sensibiliser les patients à des actions de prévention (vaccination, conseils en matière de nutrition, prévention du diabète, etc.). Une approche coordonnée dans ces domaines permettrait de renforcer l'efficacité des campagnes de santé publique.

6. Réactivité et disponibilité en cas d'urgences thérapeutiques : Il est crucial que les médecins généralistes soient réactifs lorsqu'il s'agit de réajuster un traitement ou de répondre à une situation d'urgence liée à un médicament (effets secondaires graves, erreurs de prescription, ruptures de médicament etc.). Une réponse rapide permet de garantir la sécurité des patients et d'éviter des complications.

7. Respect des rôles dans les renouvellements d'ordonnances : En tant que pharmacien, j'attends du médecin généraliste qu'il respecte les protocoles définis pour les renouvellements d'ordonnances, notamment pour les traitements chroniques, tout en facilitant la transition vers des dispositifs de renouvellement partagés avec les pharmaciens. Cela allègerait la charge de travail des médecins, tout en assurant un suivi continu et sécurisé pour les patients.

8. Éducation thérapeutique conjointe Enfin, j'attends des médecins généralistes qu'ils collaborent dans l'éducation thérapeutique des patients. Le pharmacien, de par son contact régulier avec les patients, est un acteur clé dans cette démarche. Une coordination plus étroite avec le médecin généraliste permettrait de mieux guider les patients sur l'utilisation de leurs traitements et d'améliorer l'observance thérapeutique.

En résumé, une collaboration étroite, respectueuse et coordonnée entre médecins généralistes et pharmaciens est indispensable pour assurer une prise en charge globale et de qualité des patients. La reconnaissance de nos rôles respectifs, un dialogue régulier et une meilleure fluidité dans le partage d'informations sont des attentes légitimes qui permettraient d'optimiser le parcours de soins tout en renforçant la sécurité et l'efficacité des traitements